

Conseil provincial

Palais provincial
Place Saint-Lambert, 18A
4000 LIEGE
N° d'entreprise : 0207.725.104

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 28 MARS 2018

M. Claude KLENKENBERG, Président, ouvre la séance à 15h25'.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au Bureau en qualité de Secrétaires.

M. le Gouverneur et Mme la Directrice générale provinciale assistent à la séance.

Il est constaté par la liste de présence que 50 membres assistent à la séance.

Présents :

Mme Myriam ABAD-PERICK (PS), Mme Isabelle ALBERT (PS), M. Jean-François BOURLET (MR), M. Alfred BREUWER (MR), Mme Muriel BRODURE-WILLAIN (PS), Mme Andrée BUDINGER (PS), M. Léon CAMPSTEIN (PS), Mme Silvana CAROTA (ECOLO), M. Jean-François CLOSE-LECOCQ (ECOLO), M. Birol COKGEZEN (PS), M. Matthieu CONTENT (ECOLO), Mme Virginie DEFRANG-FIRKET (MR), M. André DENIS (MR), Mme Nicole DE PALMENAER (CDH-CSP), Mme Valérie DERSELLE (PS), Mme Stéphanie DE SIMONE (PS), Mme Marion DUBOIS (MR), M. Pierre ERLER (CDH-CSP), M. Serge ERNST (CDH-CSP), Mme Katty FIRQUET (MR), Mme Anne-Catherine FLAGOTHIER (MR), M. Gérard GEORGES (PS), M. André GERARD (ECOLO), M. Christian GILBERT (MR), M. Jean-Marie GILLON (ECOLO), M. Pol HARTOG (MR), M. Marc HODY (ECOLO), M. Jean-Claude JADOT (MR), Mme Valérie JADOT (PS), M. Claude KLENKENBERG (PS), Mme Denise LAURENT (PS), M. Jean-Denis LEJEUNE (CDH-CSP), M. Luc LEJEUNE (CDH-CSP), M. Eric LOMBA (PS), M. Julien MESTREZ (PS), M. Robert MEUREAU (PS), M. Jean-Claude MEURENS (MR), Mme Josette MICHAUX (PS), Mme Marie MONVILLE (CDH-CSP), Mme Marie-Noëlle MOTTARD (MR), M. Paul-Emile MOTTARD (PS), Mme Sabine NANDRIN (MR), M. Hans NIESSEN (ECOLO), M. Alfred OSSEMANN (PS), Mme Vinciane PIRMOLIN (CDH-CSP), M. Rafik RASSAA (PTB+), Mme Vinciane SOHET (PS), M. José SPITS (CDH-CSP), M. André STEIN (MR), M. Marc YERNA (PS).

Excusés :

M. Marcel BERGEN (PTB+), M. Miguel FERNANDEZ (PS), M. Alexandre LEMMENS (ECOLO), Mme Alexandra MATHELOT-COLLETTE (MR), Mme Jennifer MAUS (MR), M. Bernard ZACHARIAS (MR).

1. ORDRE DU JOUR ACTUALISÉ

1. Lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018.

2. Budget provincial 2018 – 1^{ère} série de modifications.
(Document 17-18/224) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
3. Rapport d'activités 2017 concernant « La Culture ».
(Document 17-18/RA/01) – 1^{ère} Commission (Culture – Tourisme – Fonds structurels européens – Supracommunalité – Grands Événements – Protocole)
4. Rapport d'activités 2017 concernant « La Santé ».
(Document 17-18/RA/08) – 2^{ème} Commission (Santé et Affaires sociales – Relations extérieures – Intercommunales)
5. Rapport d'activités 2017 concernant « Les Affaires sociales ».
(Document 17-18/RA/09) – 2^{ème} Commission (Santé et Affaires sociales – Relations extérieures – Intercommunales)
6. Rapport d'activités 2017 concernant « Les Relations extérieures ».
(Document 17-18/RA/10) – 2^{ème} Commission (Santé et Affaires sociales – Relations extérieures – Intercommunales)
7. Rapport d'activités 2017 concernant « Les Sports ».
(Document 17-18/RA/11) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
8. Rapport d'activités 2017 concernant « Les Infrastructures et l'Environnement ».
(Document 17-18/RA/14) – 4^{ème} Commission (Travaux – Environnement – Agriculture)
9. Rapport d'activités 2017 concernant « L'Enseignement et la Formation ».
(Document 17-18/RA/16) – 5^{ème} Commission (Enseignement et Formation)
10. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mars 2018.

Séance à huis clos

11. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directeur en Chef (personnel de soins et d'assistance) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département de la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité.
(Document 17-18/236) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
12. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département Finances et Marchés de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.
(Document 17-18/237) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
13. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Premier Directeur (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département « Personnel et Organisationnel RH » de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.
(Document 17-18/238) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
14. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directrice (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction des Systèmes d'Information.
(Document 17-18/239) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)
15. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Pôle Observatoire – Espace Malvoz.
(Document 17-18/240) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)

16. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

(Document 17-18/241) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)

17. Nomination, par voie de promotion, à l'emploi de Directeur(trice) général(e) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité.

(Document 17-18/242) – 3^{ème} Commission (Budget, Finances et Optimisation de l'Administration – Sports – Ruralité – Communication)

2. COMMUNICATION DE M. LE PRÉSIDENT

M. le Président informe l'Assemblée provinciale que se trouvent sur les bancs :

- l'ordre du jour actualisé de la séance du jour ;
- le magazine des sciences et des technologies de la Haute École de la Province de Liège concernant la promotion des études et des métiers techniques.

Il rappelle qu'au terme de cette séance publique, se tiendra une séance à huis clos qui portera sur sept dossiers.

3. LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Mme Myriam ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de réunion.

4. DISCUSSIONS ET/OU VOTES DES RAPPORTS SOUMIS À LA DÉLIBÉRATION DU CONSEIL PROVINCIAL

DOCUMENT 17-18/224 : BUDGET PROVINCIAL 2018 – 1^{ÈRE} SÉRIE DE MODIFICATIONS.

M. le Président ouvre la discussion générale initiée le lundi 26 mars 2018.

M. Robert MEUREAU, Député provincial, intervient à la tribune pour les réponses du Collège provincial.

M^{me} Katty FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente, intervient à la tribune pour la suite des réponses du Collège provincial.

Plus personne ne souhaitant intervenir, M. le Président clôt la discussion générale.

Mises aux voix, les conclusions de la 3^{ème} Commission sont approuvées selon le vote suivant :

- Votent pour : le groupe PS et le groupe MR
- Vote contre : le groupe CDH-CSP
- S'abstiennent : le groupe ECOLO et le groupe PTB+

En conséquence, le Conseil adopte la résolution suivante :

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Vu la Constitution, les articles 41 et 162 ;

Vu la loi provinciale du 30 avril 1836, l'article 66 ;

Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, les Titres I et III du Livre II de la deuxième Partie ;

Vu l'Arrêté Royal du 2 juin 1999 portant le règlement général de la comptabilité provinciale ;

Vu le décret-programme du 21 décembre 2016 portant sur des mesures diverses liées au budget, et notamment les articles 27 et suivants ;

Attendu que le budget provincial initial de l'exercice 2018, adopté par le Conseil provincial en sa réunion du 26 octobre 2017, a été approuvé par arrêté du Ministre de Tutelle du Service public de Wallonie en date du 27 novembre 2017 et notifié en date du 28 novembre 2017 ;

Vu le projet de première série de modifications budgétaires 2018 établi par le Collège provincial ;

Considérant que ce projet de première série de modifications budgétaires a définitivement été établi par le Collège provincial en séance du 1^{er} mars 2018 ;

Considérant que lesdites modifications budgétaires ont été adressées, pour demande d'avis, au Directeur financier provincial en date du 27 février 2018 ;

Vu l'avis favorable du Directeur financier provincial rendu le 28 février 2018 ;

Vu la demande d'avis adressée à la Cour des comptes en date du 1^{er} mars 2018 ;

Vu l'avis de la Cour des comptes rendu le 13 mars 2018 ;

Sur proposition du Collège provincial et après en avoir délibéré en séance publique,

DÉCIDE

Article 1^{er}. – La première série de modifications budgétaires 2018, telle qu'annexée à la présente résolution et dont la synthèse se présente comme suit, est adoptée :

Service ordinaire				
Exercice propre	Recettes	425.450.628,00	Résultat	14.535.312,00
	Dépenses	410.915.316,00		
Exercices antérieurs	Recettes	156.528,61	Résultat	-12.366.813,39
	Dépenses	12.523.342,00		
Prélèvements	Recettes	48.700.000,00	Résultat	-1.932.570,00
	Dépenses	50.632.570,00		
Global	Recettes	474.307.156,61	Résultat	235.928,61
	Dépenses	474.071.228,00		
Service extraordinaire				
Exercice propre	Recettes	35.492.300,00	Résultat	-49.981.930,00
	Dépenses	85.474.230,00		
Exercices antérieurs	Recettes	31.405.086,10	Résultat	26.293,25
	Dépenses	31.378.792,85		

Prélèvements	Recettes	50.000.000,00	Résultat	50.000.000,00
	Dépenses	0,00		
Global	Recettes	116.897.386,10	Résultat	44.363,25
	Dépenses	116.853.022,85		

Article 2. – Conformément à l’article L2231-9, §2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, le Collège provincial est chargé de communiquer les présentes modifications budgétaires, dans les cinq jours de leur adoption, aux organisations syndicales représentatives et à la demande de celles-ci, d’organiser, avant la transmission du présent document à l’Autorité de Tutelle, une séance d’information exposant et expliquant lesdites modifications budgétaires.

Article 3. – La présente délibération sera transmise à l’Autorité de Tutelle, pour approbation.

Article 4. – Le Collège provincial est chargé d’insérer les présentes modifications budgétaires au Bulletin provincial et de les déposer aux archives de l’administration de la Région wallonne, dans le mois qui suit leur approbation par l’Autorité de tutelle.

Résultats du vote :

- Nombre de votants : 50
- Votent pour : PS (20), MR (14) : 34
- Vote contre : CDH-CSP (8) : 8
- S’abstiennent : ECOLO (7), PTB+ (1) : 8
- ~~Unanimité.~~

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

BUDGET 2018

1^{ère} série de modifications

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<p><u>RECETTES</u></p> <p><u>Prélèvements et provisions</u></p> <p><u>Prélèvements</u></p> <p><i>Prélèvements</i></p>			
060/780100	Prélèvements sur le fonds de réserve ordinaire	34.000.000,00	14.700.000,00	48.700.000,00
	Total Prélèvements et provisions	34.000.000,00	14.700.000,00	48.700.000,00
	<p><u>R.O prestations</u></p> <p><u>Patrimoine privé</u></p> <p><i>Patrimoine</i></p>			
124/702090	Loyers des propriétés provinciales	578.000,00	310.000,00-	268.000,00
	Total R.O prestations	578.000,00	310.000,00-	268.000,00
	<p><u>R.O transferts</u></p> <p><u>Fonds</u></p> <p><i>Compensations</i></p>			
026/701400	Compensation de la forfaitisation des réductions du précompte immobilier	4.392.462,00	78.386,00	4.470.848,00
026/701600	Complément régional	5.456.315,00	444.487,00	5.900.802,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
026/701700	Compensation dans le cadre de l'exonération du précompte immobilier en Natura 2000	144.248,00	19.118,00-	125.130,00
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/740020	Subventions de la Région wallonne	314.426,00	505.704,00	820.130,00
	<i>Ecole des cadets</i>			
106/740012	Subventions de fonctionnement	10,00	49.990,00	50.000,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/740140	Subside d'Aide à la démocratisation	819.357,00	27.449,00	846.806,00
	Total R.O transferts	11.126.818,00	1.086.898,00	12.213.716,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Prélèvements et provisions</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/681000	Prélèvement pour le service extraordinaire	35.300.000,00	14.700.000,00	50.000.000,00
	Total Prélèvements et provisions	35.300.000,00	14.700.000,00	50.000.000,00
	<u>D.O personnel</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/628010	Remboursements de traitements	1.084.320,00	86.000,00	1.170.320,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur de promotion sociale</i>			
744/623000	Cotisations patronales à la sécurité sociale	75.060,00	397.500,00	472.560,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Centre d'accueil socio sanitaire</i>			
840/620900	Rémunérations des vacataires	0,00	5.000,00	5.000,00
840/621900	Allocations sociales directes des vacataires	0,00	1,00	1,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
840/623900	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	0,00	1.450,00	1.450,00
840/625900	Vacataires	0,00	1,00	1,00
	<u>Soins de santé</u>			
	<i>I PROM'S</i>			
871/620900	Rémunérations des vacataires	2.080,00	6.000,00	8.080,00
871/623900	Cotisations patronales des vacataires à la sécurité sociale	0,00	2.350,00	2.350,00
	Total D.O personnel	1.161.460,00	498.302,00	1.659.762,00
	<u>D.O fonctionnement</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/613200	Fonctionnement technique	56.000,00	30.000,00	86.000,00
104/613301	Contrôle pour la protection du travail de tous services et établissements provinciaux	140.000,00	110.000,00	250.000,00
	<i>Ecole des cadets</i>			
106/613200	Fonctionnement technique	118.000,00	50.000,00	168.000,00
	<i>Centre provincial de formation en agriculture et ruralité</i>			
106/613200	Fonctionnement technique	16.550,00	3.450,00	20.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Patrimoine privé</u>			
	<i>Caserne de Saive</i>			
124/610000	Loyers d'immeubles et charges locatives	0,00	230.743,00	230.743,00
	<u>Sécurité et ordre public</u>			
	<i>Sécurité civile</i>			
331/613200	Fonctionnement technique	1.275.000,00	1.275.000,00-	0,00
351/613200	Fonctionnement technique	0,00	225.000,00	225.000,00
	<u>Communications routières</u>			
	<i>Service Technique provincial</i>			
420/613200	Fonctionnement technique	54.900,00	20.000,00	74.900,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/613507	Cotisation au Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné <i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>	52.000,00	5.808,00	57.808,00
701/613200	Fonctionnement technique	109.160,00	37.300,00	146.460,00
	<i>Espace Qualité Formation</i>			
701/613400	Frais d'usage des véhicules	6.000,00	2.000,00-	4.000,00
	<i>Maison des langues</i>			
701/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	1,00	39.999,00	40.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
701/613100	Fonctionnement administratif	58.900,00	8.100,00	67.000,00
701/613200	Fonctionnement technique	60.200,00	38.700,00-	21.500,00
	<i>Internats</i>			
708/613300	Fonctionnement des bâtiments	518.900,00	21.000,00	539.900,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement agricole et horticole</i>			
732/613300	Fonctionnement des bâtiments	486.000,00	33.000,00	519.000,00
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/613300	Fonctionnement des bâtiments	3.230.050,00	140.000,00	3.370.050,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/613300	Fonctionnement des bâtiments	1.754.300,00	65.000,00	1.819.300,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Grands évènements</i>			
762/613100	Fonctionnement administratif	708.400,00	20.000,00	728.400,00
	<i>Pôle Bavière</i>			
767/613100	Fonctionnement administratif	10.000,00	19.000,00	29.000,00
767/613200	Fonctionnement technique	0,00	85.000,00	85.000,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Sports</u>			
	<i>Pôle Ballons à Waremmé</i>			
764/613100	Fonctionnement administratif	0,00	5.000,00	5.000,00
764/613200	Fonctionnement technique	0,00	5.000,00	5.000,00
764/613300	Fonctionnement des bâtiments	5.000,00	30.000,00	35.000,00
	<u>Interventions sociales et famille</u>			
	<i>Maison du social</i>			
840/613100	Fonctionnement administratif	276.715,00	30.000,00	306.715,00
	<i>Centre d'accueil socio sanitaire</i>			
840/610000	Loyers d'immeubles et charges locatives	1,00	94.999,00	95.000,00
840/611000	Frais de déplacement et de séjour	0,00	2.000,00	2.000,00
840/612000	Honoraires, jetons de présence aux extérieurs	0,00	5.000,00	5.000,00
840/613100	Fonctionnement administratif	0,00	21.300,00	21.300,00
840/613200	Fonctionnement technique	0,00	10.000,00	10.000,00
840/613300	Fonctionnement des bâtiments	0,00	3.300,00	3.300,00
840/613400	Frais d'usage des véhicules	0,00	10.000,00	10.000,00
	Total D.O fonctionnement	8.936.077,00	44.299,00	8.980.376,00
	<u>D.O transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/640131	Subside à l'Asbl Groupement d'Informations Géographiques (GIG)	150.341,00	51.151,00-	99.190,00
104/640134	Subsides supracommunaux	0,00	60.000,00	60.000,00
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Industrie et énergie</i>			
530/640300	Contribution à l'action de la SPI	1.315.622,00	24.985,00	1.340.607,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/640361	Subvention de promotion aux parcs naturels sur proposition de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège	30.987,00	10.000,00	40.987,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Enseignement - Affaires générales</i>			
700/640437	Interventions dans les dépenses d'opérateurs partenaires de projets subsidiés portés par la Province	0,00	70.000,00	70.000,00
700/640459	Avantages sociaux	18.123,00	1.623,00-	16.500,00
	<i>Espace Qualité Formation</i>			
701/640437	Interventions dans les dépenses d'opérateurs partenaires de projets subsidiés portés par la Province	2.830,00	2.830,00-	0,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Grands évènements</i>			
762/640530	Subsides pour l'organisation de Grands évènements	145.000,00	20.000,00-	125.000,00
762/640560	Subside pour l'organisation de la Flèche wallonne au profit d'Amaury Sport Organisation	95.000,00	100,00	95.100,00
762/640561	Subside pour l'organisation de Liège-Bastogne-Liège au profit de Performance Sport Organisation	105.000,00	500,00-	104.500,00
	Total D.O transferts	1.862.903,00	88.981,00	1.951.884,00
	<u>D.O dette</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/650010	Intérêts d'emprunts	292.800,00	9.625,00	302.425,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/650010	Intérêts d'emprunts	804.300,00	8.790,00	813.090,00

Budget ordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/650010	Intérêts d'emprunts	696.000,00	3.860,00	699.860,00
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
741/650010	Intérêts d'emprunts	16.800,00	2.100,00	18.900,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/430030	Remboursements d'emprunts	12.500,00	12.500,00-	0,00
767/650010	Intérêts d'emprunts	9.000,00	9.000,00-	0,00
	<i>Pôle Bavière</i>			
767/430030	Remboursements d'emprunts	0,00	12.500,00	12.500,00
767/650010	Intérêts d'emprunts	239.700,00	9.000,00	248.700,00
	<u>Arts</u>			
	<i>Château de Jehay</i>			
771/650010	Intérêts d'emprunts	74.900,00	4.650,00	79.550,00
	Total D.O dette	2.146.000,00	29.025,00	2.175.025,00

I TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES

	PRESTATIONS	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	16.748.120,00	398.964.168,00	8.961.442,00	424.673.730,00	156.528,61	34.000.000,00	458.830.258,61
1ere série de modifications budgétaires	310.000,00-	1.086.898,00	0,00	776.898,00	0,00	14.700.000,00	15.476.898,00
TOTAUX	16.438.120,00	400.051.066,00	8.961.442,00	425.450.628,00	156.528,61	48.700.000,00	474.307.156,61

II. TOTAL DES DEPENSES ORDINAIRES

	PERSONNEL	FONCTIONNEMENT	TRANSFERTS	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	322.686.587,00	46.884.289,00	22.518.633,00	18.165.200,00	410.254.709,00	12.523.342,00	35.932.570,00	458.710.621,00
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	498.302,00	44.299,00	88.981,00	29.025,00	660.607,00	0,00	14.700.000,00	15.360.607,00
TOTAUX	323.184.889,00	46.928.588,00	22.607.614,00	18.194.225,00	410.915.316,00	12.523.342,00	50.632.570,00	474.071.228,00

BONI du Budget ORDINAIRE : 235.928,61

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Prélèvement sur BO - recettes</u>			
	<u>Prélèvements</u>			
	<i>Prélèvements</i>			
060/781000	Transfert du budget ordinaire	35.300.000,00	14.700.000,00	50.000.000,00
	Total Prélèvement sur BO - recettes	35.300.000,00	14.700.000,00	50.000.000,00
	<u>R.E transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/151600	Subsides d'investissement d'autres pouvoirs publics	0,00	80.000,00	80.000,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	535.000,00	25.000,00-	510.000,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	305.000,00	45.000,00	350.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>RECETTES</u>			
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/151210	Subsides de la Région wallonne pour travaux	0,00	20.000,00	20.000,00
	Total R.E transferts	840.000,00	120.000,00	960.000,00
	<u>R.E dette</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/170110	Emprunts pour travaux	3.475.000,00	700.000,00	4.175.000,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/170110	Emprunts pour travaux	3.249.000,00	398.000,00	3.647.000,00
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/170110	Emprunts pour travaux	1.645.000,00	280.000,00	1.925.000,00
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
741/170110	Emprunts pour travaux	100.000,00	150.000,00	250.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<p><u>RECETTES</u></p> <p><u>Enseignement pour handicapés</u></p> <p><i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé</i></p>			
752/170110	Emprunts pour travaux	325.000,00	130.000,00-	195.000,00
	<p><u>Arts</u></p> <p><i>Château de Jehay</i></p>			
771/170110	Emprunts pour travaux	1.770.000,00	335.000,00	2.105.000,00
	Total R.E dette	10.564.000,00	1.733.000,00	12.297.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
000/662002/17	<p><u>DEPENSES</u> <u>EXERCICES ANTERIEURS</u> Dépenses afférentes aux années antérieures</p>	30.000,00	130.000,00	160.000,00
	Total Exercices Antérieurs	30.000,00	130.000,00	160.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>D.E transferts</u>			
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/262433	Interventions dans les projets supracommunaux, dont 10% du fonds des provinces au moins à affecter à des actions additionnelles de supracommunalité	3.000.000,00	5.400.000,00	8.400.000,00
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/262400	Subsides d'investissements alloués	0,00	275.000,00	275.000,00
	<u>Sécurité et ordre public</u>			
	<i>Secours d'urgence</i>			
352/262400	Subsides d'investissements alloués	20.000,00	20.000,00	40.000,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/262460	Subsides pour équipement touristique	500.000,00	398.400,00	898.400,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/262400	Subsides d'investissements alloués	70.000,00	20.000,00-	50.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Culture et loisirs</i>			
762/262481	Subsides pour équipement culturel en partenariat avec les communes ou des opérateurs culturels	200.000,00	200.000,00-	0,00
762/262482	Soutien en partenariat avec les communes ou opérateurs culturels en vue de l'aménagement de lieux à vocation culturelle	0,00	200.000,00	200.000,00
	Total D.E transferts	3.790.000,00	6.073.400,00	9.863.400,00
	<u>D.E investissements</u>			
	<u>Général</u>			
	<i>Recettes et dépenses générales</i>			
000/662100	Dépenses accidentelles ou imprévues	15.000,00	46.000,00	61.000,00
	<u>Administration générale</u>			
	<i>Administration générale</i>			
104/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	457.700,00	1.125.000,00	1.582.700,00
104/240000	Mobilier - acquisition	300.000,00	425.000,00	725.000,00
104/270105	Travaux d'intérêt général	1.540.000,00	850.000,00	2.390.000,00
	<i>Maison de la Formation</i>			
106/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	4.900.000,00	700.000,00	5.600.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Sécurité et ordre public</u>			
	<i>Sécurité civile</i>			
351/230000	Machines, matériel - acquisition	650.000,00	950.000,00	1.600.000,00
351/240000	Mobilier - acquisition	85.000,00	60.000,00-	25.000,00
	<u>Tourisme</u>			
	<i>Tourisme</i>			
560/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	1.360.000,00	25.000,00	1.385.000,00
	<u>Enseignement : Affaires générales</u>			
	<i>Direction Générale de l'Enseignement et de la Formation</i>			
701/244200	Equipement didactique - acquisition	1.000.000,00	320.000,00	1.320.000,00
	<i>Promotion de la santé à l'école</i>			
703/221000	Constructions - acquisition	1,00	1,00-	0,00
703/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	195.000,00	195.000,00-	0,00
706/221000	Constructions - acquisition	0,00	1,00	1,00
706/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	0,00	195.000,00	195.000,00
	<u>Enseignement secondaire</u>			
	<i>Enseignement secondaire</i>			
735/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	3.864.000,00	443.000,00	4.307.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Enseignement supérieur</u>			
	<i>Enseignement supérieur non universitaire</i>			
741/221000	Constructions - acquisition	260.000,00	190.000,00	450.000,00
741/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	1.385.000,00	110.000,00	1.495.000,00
	<i>Ferme d'expérimentation de La Haye - Jevoumont</i>			
741/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	100.000,00	150.000,00	250.000,00
	<u>Enseignement pour handicapés</u>			
	<i>Institut provincial d'enseignement secondaire spécialisé</i>			
752/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	345.000,00	130.000,00-	215.000,00
	<u>Culture, loisirs et fêtes</u>			
	<i>Service des affaires culturelles - Bibliothèques</i>			
767/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	180.000,00	180.000,00-	0,00
	<i>Pôle Bavière</i>			
767/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	34.500.000,00	5.100.000,00	39.600.000,00

Budget extraordinaire

N° ARTICLE	LIBELLES	ALLOCATIONS ANCIENNES	MODIFICATIONS	ALLOCATIONS NOUVELLES
	<u>DEPENSES</u>			
	<u>Arts</u>			
	<i>Château de Jehay</i>			
771/221010	Constructions - gros entretien, frais d'aménagement	1.770.001,00	335.000,00	2.105.001,00
	Total D.E investissements	52.906.702,00	10.399.000,00	63.305.702,00
	<u>D.E dette</u>			
	<u>Industrie et énergie</u>			
	<i>Industrie et énergie</i>			
530/280000	Libération de parts B au capital de la SPI	1.315.645,00	24.980,00	1.340.625,00
	Total D.E dette	1.315.645,00	24.980,00	1.340.625,00

I TOTAL DES RECETTES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	3.983.500,00	345.080,00	29.310.720,00	33.639.300,00	31.405.086,10	35.300.000,00	100.344.386,10
1ere série de modifications budgétaires	120.000,00	0,00	1.733.000,00	1.853.000,00	0,00	14.700.000,00	16.553.000,00
TOTAUX	4.103.500,00	345.080,00	31.043.720,00	35.492.300,00	31.405.086,10	50.000.000,00	116.897.386,10

II. TOTAL DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

	TRANSFERTS	INVESTISSEMENT	DETTE	TOT.EX.PROPRE	EX.ANTER.	PRELEVEM.	TOT.GENERAL
BUDG.INITIAL	4.999.002,00	62.137.203,00	1.840.645,00	68.976.850,00	31.248.792,85	0,00	100.225.642,85
1ere série de transferts budgétaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1ere série de modifications budgétaires	6.073.400,00	10.399.000,00	24.980,00	16.497.380,00	130.000,00	0,00	16.627.380,00
TOTAUX	11.072.402,00	72.536.203,00	1.865.625,00	85.474.230,00	31.378.792,85	0,00	116.853.022,85

BONI du Budget EXTRAORDINAIRE : 44.363,25

Vu pour être annexé à la résolution du Conseil provincial du 28 mars 2018
(document 17-18/224).

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,


Marianne LONHAY



Le Président,


Claude KLENKENBERG.

Conseil provincial
Place Saint-Lambert, 18 a
B 4000 Liège

Tél. : 04 232 32 00
Fax : 04 223 09 17



DOCUMENT 17-18/RA/01 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LA CULTURE ».

À la tribune, M. le Député provincial – Président Paul-Emile MOTTARD donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de MM. Pierre ERLER et Matthieu CONTENT, Conseillers provinciaux, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « La Culture ».

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2017 concernant « La Culture ».

DOCUMENT 17-18/RA/08 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LA SANTÉ ».

DOCUMENT 17-18/RA/09 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LES AFFAIRES SOCIALES ».

DOCUMENT 17-18/RA/10 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LES RELATIONS EXTÉRIEURES ».

À la tribune, M^{me} la Députée provinciale Vice-présidente Katty FIRQUET donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir :

- l'intervention de M^{me} Vinciane PIRMOLIN, Conseillère provinciale, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « La Santé » ;
- l'intervention de M. André GERARD, Conseiller provincial, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « Les Affaires sociales » ;
- les interventions de M. André GERARD et M^{me} Vinciane PIRMOLIN, Conseillers provinciaux, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « Les Relations extérieures ».

Le Conseil prend connaissance des Rapports d'activités 2017 concernant « La Santé », « Les Affaires sociales » et « Les Relations extérieures ».

DOCUMENT 17-18/RA/11 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LES SPORTS ».

À la tribune, M. le Député provincial Robert MEUREAU donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de M^{me} Virginie DEFRANG-FIRKET, Chef de groupe et de M^{me} Sabine NANDRIN, Conseillère provinciale, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « Les Sports ».

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2017 concernant « Les Sports ».

DOCUMENT 17-18/RA/14 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « LES INFRASTRUCTURES ET L'ENVIRONNEMENT ».

À la tribune, M. le Député provincial André DENIS donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celle de M^{me} Marie MONVILLE, Conseillère provinciale, sur le Rapport d'activités 2017 concernant « Les Infrastructures et l'Environnement ».

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2017 concernant « Les Infrastructures et l'Environnement ».

DOCUMENT 17-18/RA/16 : RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017 CONCERNANT « L'ENSEIGNEMENT ET LA FORMATION ».

À la tribune, M^{me} la Députée provinciale Muriel BRODURE-WILLAIN donne la réponse du Collège aux interventions qui relèvent de ses compétences, à savoir celles de :

- M. Matthieu CONTENT, Conseiller provincial ;
- M^{me} Sabine NANDRIN, Conseillère provinciale ;
- M. Marc HODY, Chef de groupe ;
- M. Alfred BREUWER, Conseiller provincial ;
- M. Jean-Claude JADOT, Conseiller provincial,

sur le Rapport d'activités 2017 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

Le Conseil prend connaissance du Rapport d'activités 2017 concernant « L'Enseignement et la Formation ».

5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Aucune réclamation n'ayant été formulée à son sujet, M. le Président déclare approuvé le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2018.

6. CLÔTURE DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Monsieur le Président déclare close la réunion publique. La réunion publique est levée à 16h55'.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Marianne LONHAY

Le Président,

Claude KLENKENBERG.

7. SÉANCE À HUIS CLOS

En application de l'article L2212-15 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 50 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil provincial, M. le Président prononce le huis clos pour la suite des travaux de ce jour.

En ce qui concerne le document 17-18/242, M. le Président précise que M. Julien MESTREZ, Conseiller provincial, ne participe pas au vote sur ce document.

DOCUMENT 17-18/236 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, A L'EMPLOI DE DIRECTEUR EN CHEF (PERSONNEL DE SOINS ET D'ASSISTANCE) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DU DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES DU SECTEUR DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ.

DOCUMENT 17-18/237 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE DIRECTEUR(TRICE) (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DU DÉPARTEMENT FINANCES ET MARCHÉS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE DES FINANCES ET DU BUDGET, DES RESSOURCES HUMAINES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

DOCUMENT 17-18/238 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE PREMIER DIRECTEUR (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DU DÉPARTEMENT « PERSONNEL ET ORGANISATIONNEL RH » DE LA DIRECTION GÉNÉRALE TRANSVERSALE DES FINANCES ET DU BUDGET, DES RESSOURCES HUMAINES, DES AFFAIRES GÉNÉRALES, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

DOCUMENT 17-18/239 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE DIRECTRICE (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DE LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION.

DOCUMENT 17-18/240 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE DIRECTEUR(TRICE) (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DU PÔLE OBSERVATOIRE – ESPACE MALVOZ.

DOCUMENT 17-18/241 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE DIRECTEUR(TRICE) (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DE LA FÉDÉRATION DU TOURISME DE LA PROVINCE DE LIÈGE.

DOCUMENT 17-18/242 : NOMINATION, PAR VOIE DE PROMOTION, À L'EMPLOI DE DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E) (PERSONNEL ADMINISTRATIF) VACANT AU CADRE ORGANIQUE PROVINCIAL – BESOINS FONCTIONNELS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ, DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'AGRICULTURE ET DE LA RURALITÉ.

Document 17-18/236

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directeur en Chef (personnel de soins et d'assistance) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département de la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu la candidature admissible de Monsieur Alain NICOLAS ;

Attendu que le dossier personnel de l'intéressé est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Alain NICOLAS, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonctions le 01.10.1999 en qualité de Premier Directeur Médecin au Département Consultations ;

Qu'il dispose d'une licence en médecine, chirurgie et accouchements, d'une licence en médecine du sport, d'une licence en médecine du travail et d'une licence en sciences de l'environnement ;

Qu'il a été nommé le 01.06.2001, en qualité de Premier Directeur Médecin au Département Médecine de l'Environnement ;

Qu'il a bénéficié de l'octroi des fonctions supérieures de Directeur en Chef (personnel de soins et assistance), du 08.09.2012 au 07.07.2015, sur l'emploi de l'espèce au cadre organique provincial – besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation : « Très Positif » ;

Qu'il fonctionne au Département de la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité où il exerce les fonctions Directeur en Chef dans la catégorie de personnel de soins et assistance depuis le 27.10.2017 ;

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Monsieur Alain NICOLAS mettant en exergue, à la fois ses connaissances et compétences en matière de santé et d'environnement, son ancienneté et son expérience au sein du Secteur provincial de la Santé et de l'Environnement, en ce compris l'exercice des fonctions supérieures dans le grade Directeur en Chef (personnel de soins et d'assistance) au Département de la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité, du 08.09.2012 au 07.07.2015 et depuis le 27.10.2017, fonction accomplie à la plus grande satisfaction de sa hiérarchie, sa rigueur, l'intéressé faisant preuve d'un sérieux, d'une rigueur et d'un professionnalisme exemplaires dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues, qualités auxquelles il faut ajouter sa capacité à diriger une équipe et à coordonner les services placés sous sa responsabilité ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018 d'un Directeur en Chef (personnel de soins et d'assistance) à la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- votes valables : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Alain NICOLAS obtient : 46 voix POUR

0 voix CONTRE.

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Monsieur Alain NICOLAS est promu, à dater du 1^{er} avril 2018 en qualité de Directeur en Chef (personnel de soins et d'assistance) au Département de la Santé et des Affaires sociales du secteur de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, et à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Document 17-18/237

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département Finances et Marchés de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu les candidatures admissibles de Monsieur Pierre BROOZE et de Mesdames Jeanne de Chantal DUPONT épouse PUTS et Anne PIROTTE ;

Attendu que le dossier personnel respectif des intéressés est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Pierre BROOZE, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonction le 07.09.2004, en qualité d'Attaché à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication ;

Qu'il est titulaire d'une licence en sciences de gestion ;

Qu'il a été détaché, au 01.10.2004, au Cabinet de Madame la Greffière provinciale ;

Qu'il a été désigné en qualité de Premier Attaché le 01.07.2008 à la Direction générale transversale, et détaché en qualité de Chef de secrétariat de Madame la Directrice générale provinciale ;

Qu'il a été nommé le 01.06.2010 en la même qualité ;

Qu'il a été promu, au 01.05.2015, au grade de Directeur-adjoint à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication ;

Qu'il a exercé à plusieurs reprises depuis le 04.04.2015 les fonctions supérieures de Directeur général provincial ad intérim ;

Qu'il exerce depuis le 01.07.2015 les fonctions supérieures de Directeur général à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication en remplacement de Monsieur Guy GALAND, agent de l'espèce, détaché au cabinet d'un membre du Collège.

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation : « Très Positif » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Jeanne de Chantal DUPONT épouse PUTS, à savoir :

Attendu qu'elle est entrée en fonction le 27.11.1978, en qualité de commis-technique à l'Administration centrale provinciale ;

Qu'elle a été nommée le 01.10.1989 en qualité de commis-dactylographe ;

Qu'elle a été revêtue du grade d'employée d'administration le 01.07.1996 ;

Qu'elle a été promue au grade de Chef de Service administratif le 01.10.2000 ;

Qu'elle a exercé les fonctions supérieures de Chef de bureau à l'Administration centrale provinciale du 01.12.2002 au 30.09.2004 ;

Qu'elle a été promue au grade de Chef de bureau le 01.10.2004 ;

Qu'elle a exercé les fonctions supérieures de Chef de Division à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication – Service des « Marchés publics » du 01.02.2013 au 31.10.2014 ;

Qu'elle a été promue au grade de Chef de Division le 01.11.2014 ;

Qu'elle bénéficie d'un bulletin d'évaluation : Très Positif ;

Qu'elle fonctionne au Service Marchés publics de la Direction générale transversale des Finances et du budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Anne PIROTTE, à savoir :

Attendu qu'elle est entrée en fonction le 23.04.1990, en qualité de secrétaire d'administration – stagiaire Onem à l'Administration centrale provinciale (Service juridique) ;

Qu'elle est titulaire d'une licence en droit ;

Qu'elle a été nommée le 01.11.1993 en la même qualité ;

Qu'elle a exercé les fonctions supérieures de Chef de division à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication du 01.01.2005 au 31.05.2008 ;

Qu'elle a été promue au grade de Chef de Division le 01.06.2008 ;

Qu'elle bénéficie d'un bulletin d'évaluation : Très Positif ;

Qu'elle fonctionne à la Direction des Ressources humaines de la Direction générale transversale des Finances et du budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.

Sur proposition du Collège provincial,

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Monsieur Pierre BROOZE, mettant en exergue, notamment la grande connaissance des matières liées au budget, finances et marchés publics acquises par l'intéressé notamment de par l'exercice, d'une part, de ses fonctions de Chef de Secrétariat de Madame la Directrice générale provinciale et, d'autre part, de ses fonctions supérieures de Directeur général de la Direction générale transversale, faisant preuve d'une motivation constante, d'une grande disponibilité, d'une rigueur et d'un sérieux exemplaire, et de compétences bien établies, qualités auxquelles s'ajoutent celle de la capacité à mener des projets d'envergure, à diriger une équipe et à coordonner les services placés sous sa responsabilité, capacités et qualités renforcées par l'exercice à plusieurs reprises de la fonction de Directeur général provincial ad intérim ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018, d'un(e) Directeur(trice) (personnel administratif) au Département Finances et Marchés de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication. Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- votes valables : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Pierre BROOZE obtient	38 suffrages ;
Madame Jeanne de Chantal DUPONT épouse PUTS obtient	7 suffrages ;
Madame Anne PIROTTE obtient	1 suffrage.

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – M. Pierre BROOZE est promu, à dater du 1^{er} avril 2018, en qualité de Directeur (personnel administratif) au Département Finances et Marchés de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, et à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Document 17-18/238

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Premier Directeur (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Département Personnel et Organisation RH ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu la candidature, admissible, de Monsieur Francis GABRIEL, né le 14 Juin 1959 ;

Attendu qu'il est entré en fonctions le 20 mars 1980 en qualité de rédacteur vérificateur stagiaire Onem à l'Administration centrale provinciale ;

Qu'il a été désigné, au 1^{er} août 1980, en qualité de rédacteur vérificateur à l'Administration centrale provinciale ;

Qu'il a exercé les fonctions supérieures de Chef de Bureau du 1^{er} mars 1986 au 30 avril 1992 ;

Qu'il a été promu au grade de Chef de Bureau le 1^{er} mai 1992 ;

Qu'il a exercé les fonctions supérieures de Chef de Division du 11 juin 1999 au 31 octobre 2000 ;

Qu'il a été détaché au sein du Cabinet du Greffier provincial du 25 juin 2001 au 30 septembre 2004, devenant, à partir du 1^{er} octobre 2004 et jusqu'au 30 juin 2008, Chef de secrétariat du Greffe ;

Qu'il a été promu au grade de Chef de Division à la Direction générale transversale, le 1^{er} juin 2007 ;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très Positif » ;

Qu'il a exercé les fonctions supérieures de Directeur du 1^{er} juillet 2008 au 30 novembre 2013 à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication - Direction des Ressources humaines;

Qu'il a été promu, le 1^{er} décembre 2013, au grade de Directeur, à ladite Direction générale transversale – Direction des Ressources humaines ;

Qu'il fonctionne à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication – Direction des Ressources humaines.

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Monsieur Francis GABRIEL, mettant en exergue à la fois le parcours professionnel, long, riche et varié de l'intéressé, lequel a, durant plus de 38 années, exercé diverses fonctions, à différents niveaux de pouvoir et de responsabilités, au sein de l'Institution provinciale, acquérant par là non seulement une expérience longue et étendue mais aussi une large connaissance de ladite Institution, de son fonctionnement et de ses rouages mais aussi ses indéniables expérience et compétences dans des matières relevant de la gestion des ressources humaines dans ses diverses composantes ainsi que diverses qualités remarquables ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018 d'un Premier Directeur au Département Personnel et Organisation RH de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- votes valables : 46
- majorité absolue : 24

Monsieur Francis GABRIEL obtient 46 voix POUR

0 voix CONTRE

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Monsieur Francis GABRIEL est promu, à dater du 1^{er} avril 2018 en qualité de Premier Directeur (personnel administratif) au Département Personnel et Organisation RH de la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, et à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Document 17-18/239

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directrice (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction des Systèmes d'Information ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu la candidature admissible de Madame Valérie WEUSTENBERG ;

Attendu que le dossier personnel de l'intéressée est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Valérie WEUSTENBERG, à savoir :

Attendu qu'elle est entrée en fonction le 05.01.2001 en qualité d'Attachée administrative à l'Administration centrale provinciale ;

Qu'elle dispose d'une licence en sciences politiques, affaires publiques et internationales ;

Qu'elle a été nommée le 01.11.2002 en qualité d'Attachée administrative ;

Qu'elle a été désignée en qualité de Première attachée administrative du 01.01.2009 au 30.04.2010 ;

Qu'elle a été nommée le 01.05.2010 en qualité de Première Attachée administrative ;

Qu'elle fonctionne au sein de la Direction des Systèmes d'Information depuis le 01.01.2003 ;

Qu'elle exerce les fonctions supérieures de Directrice à la Direction des Systèmes d'Information le 01.04.2014 ;

Qu'elle bénéficie bulletin d'évaluation fixé à la mention « Très Positif » ;

Sur proposition du Collège provincial,

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Madame Valérie WEUSTENBERG, mettant en exergue sa longue expérience au sein du service où le poste est à conférer et au sein duquel elle exerce actuellement fonctions supérieures de Directrice, ses compétences et connaissances approfondies dans les domaines qu'elle est amenée à gérer ainsi que ses nombreuses qualités telles que la rigueur, le sérieux, la polyvalence, une motivation constante et une disponibilité exceptionnelle, qualités auxquelles s'ajoutent son sens des responsabilités, sa capacité à mener des projets d'envergure et à gérer les équipes placées sous sa responsabilité ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018, d'une Directrice à la Direction des Systèmes d'Information ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 2
- votes valables : 46
- majorité absolue : 24

Madame Valérie WEUSTENBERG obtient 45 voix POUR
1 voix CONTRE

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – Madame Valérie WEUSTENBERG est promue, à dater du 1^{er} avril 2018, en qualité de Directrice (personnel administratif) à la Direction des Systèmes d'Information.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressée, pour lui servir de titre, et à la Direction générale transversale des Finances et du Budget, des Ressources humaines, des Affaires générales, des Technologies de l'information et de la communication, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels du Pôle Observatoire – Espace Malvoz ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu les candidatures admissibles de Mesdames Michèle MEURMANS et Valérie MISSON et de Monsieur Philippe SNOECK ;

Attendu que le dossier personnel respectif des intéressés est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Michèle MEURMANS ;

Attendu qu'elle est entrée à la Province le 20.09.1993 en qualité de Surveillante éducatrice « membre du Pool » ;

Qu'elle dispose d'une licence en criminologie ;

Qu'elle a été désignée en qualité d'Animatrice graduée à l'Institut psychiatrique provincial de Liernex au 01.07.1995 ;

Qu'elle a été désignée au grade d'Attachée-animatrice universitaire au 01.06.1997 ;

Qu'elle a été nommée à titre définitif en qualité d'Attachée administrative le 01.10.1998 ;

Qu'elle a été affectée, du 01.11.1998 au 31.07.2009 au Cabinet d'un membre du Collège ;

Qu'elle a été promue, au 01.04.2004, au grade Première Attachée – Coordinatrice administrative et technique à la Maison du Social ;

Qu'elle a été affectée, du 07.01.2010 au 15.04.2010, dans le cadre de la mobilité du personnel, au Centre hospitalier spécialisé de la Province de Liège à Liernex ;

Qu'elle a été affectée, du 16.04.2010 au 31.05.2013, au Service des Interventions financières à caractère social du Département des Affaires sociales ;

Qu'elle a été affectée, du 01.06.2013 au 30.04.2016, au Département des Affaires sociales – Espace Beckman ;

Qu'elle fonctionne depuis le 01.05.2016 à l'Espace Charlemagne du Département des Affaires sociales ;

Qu'elle bénéficie d'une évaluation « Très positive » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Valérie MISSON, à savoir :

Attendu qu'elle est entrée en fonction le 03.01.2005 en qualité d'Attachée – Secrétaire d'administration à la Direction générale des Services Santé et Environnement ;

Qu'elle dispose d'un master – ingénieur de gestion;

Qu'elle a été nommée le 01.01.2011, en la même qualité à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales et de l'Agriculture ;

Qu'au 01.03.2012, elle a été désignée en qualité de Première Attachée au Service de Promotion de la Santé avec affectation au Cabinet d'un membre du Collège ;

Qu'elle fonctionne en qualité de Première Attachée au Service IPROM'S du Département Santé et Qualité de Vie ;

Qu'elle bénéficie d'une évaluation « Très positive » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Philippe SNOECK, à savoir :

Attendu qu'il est entré à la Province le 05.05.1983 en qualité de rédacteur-vérificateur à l'Institut psychiatrique provincial de Liège ;

Qu'il est titulaire d'une agrégation de l'enseignement secondaire inférieur en langues modernes ;

Qu'il a été nommé à titre définitif, en qualité de rédacteur-vérificateur au cadre de l'Institut psychiatrique provincial de Liège en date du 01.01.1988 ;

Qu'il a été revêtu du grade d'employé d'administration audit Institut en date du 01.01.1996 ;

Qu'il a été détaché en la même qualité au Cabinet d'un membre du Collège provincial en date du 30.08.1999 ;

Qu'il a été promu au grade de Chef de bureau au cadre du CHS-l'Accueil-Centre hospitalier spécialisé de la Province de Liège à Liège en date du 01.04.2000 ;

Qu'il a été désigné en qualité de Chargé de mission au sein du Cabinet d'un membre du Collège provincial en date du 01.05.2004 ;

Qu'il a été réintégré en qualité de Chef de bureau au CHS-l'Accueil-Centre hospitalier spécialisé de la Province de Liège à Liège en date du 01.02.2007 ;

Qu'il a été désigné, au 01.02.2007, au Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz, afin d'y exercer les fonctions supérieures de Chef de division, en remplacement de Madame Pascale JEHOLET, première attachée-coordinatrice administrative et technique incorporée au Cabinet d'un membre du Collège provincial ;

Qu'il a été désigné en date du 01.01.2008 en qualité de Chef de bureau à titre définitif sur un emploi au cadre de la Direction Générale de la Santé et de l'Environnement, avec maintien des fonctions supérieures de Chef de division au Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz, en remplacement de Madame Pascale JEHOLET, première attachée-coordinatrice administrative et technique incorporée au Cabinet d'un membre de son Collège ;

Qu'il a été chargé des fonctions supérieures de Chef de division au Département Médecine de l'Environnement de l'Institut E.MALVOZ (Promotion Santé) en date du 01.07.2008 ;

Qu'il a été promu au grade de Chef de division au Département Médecine de l'Environnement de l'Institut E.MALVOZ (Promotion Santé), en date du 01.07.2010 ;

Qu'il a été incorporé, du 25.06.2010 au 30.04.2016, en qualité de Chef de division à titre définitif au Département des Affaires sociales-Espace Charlemagne ;

Qu'il fonctionne depuis le 01.05.2016 au Pôle Observatoire - Espace Malvoz ;

Qu'il bénéficie d'une évaluation « Très positive » ;

Sur proposition du Collège provincial,

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Monsieur Philippe SNOECK mettant en exergue, outre son âge, sa plus grande ancienneté de service au sein de l'Institution provinciale, sa très bonne connaissance du secteur de la Santé, son expérience en ce domaine et l'exercice actuel de la fonction de Chef de Division au Pôle Observatoire – Espace Malvoz où le poste est à conférer, fonction qu'il accomplit à la plus grande satisfaction de sa hiérarchie, témoignant de compétences bien établies ainsi que de diverses qualités telles que la motivation, le sérieux ou encore sa capacité à diriger une équipe ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018 d'un(e) Directeur(trice) au Pôle Observatoire – Espace Malvoz ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
- votes valables : 45
- majorité absolue : 23

Madame Michèle MEURMANS obtient 6 suffrages.

Madame Valérie MISSON obtient 1 suffrage.

Monsieur Philippe SNOECK obtient 38 suffrages.

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – M. Philippe SNOECK est promu, à dater du 1^{er} avril 2018 en qualité de Directeur (personnel administratif) au Pôle Observatoire – Espace Malvoz.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, et à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Document 17-18/241

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directeur(trice) (personnel administratif) vacant au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu les candidatures admissibles de Monsieur Jérôme AUSSEMS et Madame France LEFEBVRE ;

Attendu que le dossier personnel respectif des intéressés est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Jérôme AUSSEMS, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonction le 13.12.2005 en qualité d'Attaché (administratif) au Service provincial de la Communication ;

Qu'il dispose d'une licence en traduction ;

Qu'il a été détaché, du 01.06.2007 au 05.01.2009, au sein du Cabinet d'un membre du Collège ;
Qu'il a été incorporé le 06.01.2009 à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;

Qu'il a été désigné le 01.05.2012 en qualité de Premier attaché (administratif) à ladite Fédération ;

Qu'il a été nommé le 01.07.2013, en la même qualité ;

Qu'il exerce les fonctions supérieures de Directeur (personnel administratif) à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège depuis le 01.11.2015 ;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très Positif » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame France LEFEBVRE, à savoir :

Attendu qu'elle est entrée en fonction le 16.08.2004 en qualité d'Attachée à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;

Qu'elle dispose d'une licence en arts et sciences de la communication ;

Qu'elle a été nommée le 01.07.2012, en la même qualité ;

Qu'elle a été désignée le 01.08.2012 en qualité de Première Attachée à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;

Qu'elle a été nommée le 01.08.2013, en la même qualité ;

Qu'elle a été incorporée, dans le cadre de la mobilité du personnel, au secteur « Bibliothèque et Développement culturel et territorial », au 01.11.2014 ;

Qu'elle bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très Positif » ;

Sur proposition du Collège provincial,

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Monsieur Jérôme AUSSEMS mettant en exergue sa très bonne connaissance du fonctionnement de la Fédération du Tourisme où il fonctionne, sans interruption, à la plus grande satisfaction de sa hiérarchie, depuis plus de 9 ans et où il exerce actuellement les fonctions supérieures de Directeur (administratif), faisant preuve, outre d'une expérience et de compétences indéniable, de qualités remarquables telles que sérieux, rigueur, professionnalisme et de sens des responsabilités exemplaires dans l'exercice des missions qui lui sont dévolues, qualités auxquelles il faut ajouter sa capacité à diriger une équipe et à nouer des contacts, en ce compris en langues étrangères, et coordonner le travail entre la Fédération susdite et d'autres partenaires actifs dans le secteur du tourisme ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018 d'un(e) Directeur(trice) à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

48 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 48
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 1
- votes valables : 47
- majorité absolue : 24

Monsieur Jérôme AUSSEMS obtient 47 suffrages.

Madame France LEFEBVRE obtient 0 suffrage.

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. – M. Jérôme AUSSEMS est promu, à dater du 1^{er} avril 2018 en qualité de Directeur (personnel administratif) à la Fédération du Tourisme de la Province de Liège.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressé, pour lui servir de titre, et à la Direction générale Culture - Sports – Tourisme – Grands Evénements, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.

Document 17-18/242

RÉSOLUTION

LE CONSEIL PROVINCIAL DE LIÈGE,

Attendu qu'il y a lieu de procéder à la titularisation de l'emploi de Directeur(trice) général(e) (personnel administratif) au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Attendu que les crédits sont prévus au budget ;

Vu les conditions d'accès à l'emploi en cause ;

Attendu que cette vacance d'emploi a été portée à la connaissance des membres du personnel réunissant les conditions réglementaires ;

Vu les candidatures admissibles de Monsieur Marc ANCIA, Madame Pascale JEHOLET, Messieurs Eric MESTREZ et Pierre THILMANT ;

Attendu que le dossier personnel respectif des intéressés est tenu à disposition des membres de l'Assemblée ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Marc ANCIA, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonctions le 01.07.1983 en qualité de vétérinaire inséminateur au Centre provincial pour l'insémination artificielle ;

Qu'il dispose d'un doctorat en médecine vétérinaire;

Qu'il a été nommé le 01.03.1986, en la même qualité;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation : « Très Positif » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Madame Pascale JEHOLET, à savoir ;

Attendu qu'elle est entrée à la Province le 20.09.1993 24.09.1997 en qualité d'Attachée-coordinatrice administrative à l'Administration générale, avec incorporation au Cabinet d'un membre de son Collège ;

Qu'elle dispose d'une licence en affaires publiques et internationales ;

Qu'elle a été transférée en la même qualité à l'Administration centrale provinciale, en date du 01.07.1998 ;

Qu'elle a été incorporée au Cabinet d'un membre du Collège provincial, en date du 01.11.1998 ;

Qu'elle a été nommée à titre définitif, en qualité d'Attachée-coordinatrice administrative au cadre de l'Administration centrale provincial en date du 01.01.2001 ;

Qu'elle a été transférée en la même qualité à la Direction générale de la Santé et de l'Environnement en date du 01.08.2001 ;

Qu'elle a revêtu le grade de Première Attachée-coordinatrice administrative et technique au cadre du Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz en date du 01.01.2003 ;

Qu'elle a été désignée en qualité de Chargée de mission au sein du Cabinet d'un membre du Collège provincial en date du 01.05.2005 ;

Qu'elle a été chargée des fonctions de Chef de Cabinet auprès d'un membre du Collège provincial en date du 01.12.2006 ;

Qu'elle a réintégrée au Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz, en qualité de Première Attachée - coordinatrice administrative et technique en date du 01.07.2008 ;

Qu'elle a été chargée des fonctions supérieures de Directrice, du 01.02.2011 au 28.02.2015, sur l'emploi de Directeur au cadre du Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz ;

Qu'elle a été promue, à dater du 01.03.2015 en qualité de Directrice du Dépistage Itinérant de l'Institut Malvoz ;

Qu'elle est chargée des fonctions supérieures de Directrice générale, depuis le 01.07.2015, à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales et de l'Agriculture ;

Qu'elle bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très positif » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Eric MESTREZ, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonction le 01.05.2009 en qualité de Directeur du Domaine provincial de Wégimont ;

Qu'il dispose d'un graduat en gestion hôtelière ;

Qu'il a été nommé le 01.10.2010, en qualité de Directeur du Domaine provincial de Wégimont ;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très positif » ;

Vu les éléments suivants du dossier de Monsieur Pierre THILMANT, à savoir :

Attendu qu'il est entré en fonction le 01.08.1983 en qualité de Vétérinaire inséminateur au CIAP ;

Qu'il dispose d'un doctorat en médecine vétérinaire ;

Qu'il a été nommé le 01.08.1984, en la même qualité audit Centre ;

Qu'il bénéficie d'un bulletin d'évaluation « Très Positif » ;

Sur proposition du Collège provincial,

Vu les éléments d'appréciation fournis par les pièces contenues dans le dossier mis à la disposition des membres du Conseil ;

Vu la proposition motivée du Collège provincial en faveur de la nomination, par voie de promotion, de Madame Pascale JEHOLET mettant en exergue, notamment la très grande connaissance du Secteur Santé-Social acquise par l'intéressée, notamment de par l'exercice des fonctions supérieures de Directrice du Dépistage itinérant, suivi de l'exercice en titre de ladite fonction et enfin, complété par l'exercice des fonctions supérieures de Directrice générale à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité, poste à pourvoir ici, connaissances et expériences renforcées, par ailleurs, par son détachement au sein du cabinet d'un membre du Collège, rapporteur dans les matières de la Santé et de la Qualité de Vie et auxquelles s'ajoutent des qualités essentielles comme la capacité à mener des projets d'importance, à diriger une équipe et à coordonner l'ensemble des services placés sous sa responsabilité ainsi qu'une motivation constante, une grande disponibilité, une rigueur et un sérieux exemplaires et un grand professionnalisme, ce qui permet de considérer que l'intéressée répond donc parfaitement au profil requis pour occuper le poste de Directeur(trice) général(e) (personnel administratif) au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Vu le livre II du Code wallon de la Démocratie locale et de la Décentralisation du 22 mars 2005 organisant les Provinces et les dispositions de la Loi provinciale non abrogées ;

Vu les statuts administratif et pécuniaire du personnel provincial non enseignant ;

Statuant à huis clos et au scrutin secret ;

Procède, par bulletin secret, à la promotion, à dater du 1^{er} avril 2018 d'un(e) Directeur(trice) général(e) (personnel administratif) au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité ;

Le dépouillement des bulletins donne les résultats suivants :

47 membres prennent part au vote :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- nombre de bulletins blancs ou nuls : 3
- votes valables : 44
- majorité absolue : 23

Monsieur Marc ANCIA obtient	0 suffrage.
Madame Pascale JEHOLET obtient	41 suffrages.
Monsieur Eric MESTREZ obtient	1 suffrage.
Monsieur Pierre THILMANT obtient	2 suffrages.

Attendu que le Conseil provincial se rallie à la motivation proposée par le Collège provincial ;

ARRÊTE

Article 1^{er}. –Mme Pascale JEHOLET est promue, à dater du 1^{er} avril 2018 en qualité de Directrice générale (personnel administratif) au cadre organique provincial – Besoins fonctionnels de la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité.

Article 2. – La présente résolution sera adressée à l'intéressée, pour lui servir de titre, et à la Direction générale de la Santé, des Affaires sociales, de l'Agriculture et de la Ruralité, pour information.

En séance à Liège, le 28 mars 2018.

Par le Conseil,

La Directrice générale provinciale,

Le Président,

Marianne LONHAY

Claude KLENKENBERG.